

MÉMO TRI

Tous les
emballages
se trient

À compter du **1^{er} janvier 2021**
dans votre commune, vous
pouvez déposer tous vos
emballages sans exception
dans votre bac/sac jaune :

emballages en métal, en carton,
briques alimentaires, mais aussi tous
les emballages en plastique.

Briques Emballages en carton



Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en métal



À TRIER

- bien vider
- inutile de rincer
- ne pas imbriquer
- aplatissez et/ou déposez en vrac



NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier plus simplement ! En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les barquettes



Tous les films



Tous les sacs et sachets



Tous les pots et les boîtes



Quelques erreurs fréquentes



Petits objets
et jeux en
plastique



Ce ne sont pas
des emballages.
Ils ne se recyclent pas
et sont à jeter dans
votre bac vert.

Un doute, une question sur le tri ?

Secteur de Châteaubriant

Email : ambassadeursdutri@cc-chateaubriant-derval.fr

Tél. : 0800 00 16 32

Secteur de Derval

Email : secretariat-environnement@cc-chateaubriant-derval.fr

Tél. : 02 40 07 77 39

**Pots,
bocaux et
bouteilles
en verre**



**À DÉPOSER EN POINT
D'APPORT VOLONTAIRE**

**Papiers,
journaux,
magazines,
enveloppes**



**À DÉPOSER EN POINT
D'APPORT VOLONTAIRE**

**Déchets
de cuisine
et de
jardin**



À COMPOSTER

**Meubles
et objets
réutilisables**



À DÉPOSER À LA DÉCHETTERIE
Donnez-leur une seconde vie avec Emmaüs !



Un doute, une question sur le tri ?

Secteur de Châteaubriant

Email : ambassadeursdutri@cc-chateaubriant-derval.fr

Tél. : 0800 00 16 32

Secteur de Derval

Email : secretariat-environnement@cc-chateaubriant-derval.fr

Tél. : 02 40 07 77 39